



Mesdames et Messieurs les Ministres de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la ville, de la jeunesse et des sports de la Culture de l'Agriculture, des Affaires Étrangères de l'artisanat du Travail

REF. 009-17

Objet : Préavis de grève pour le 7 mars.

Madame, Monsieur le Ministre,

La FERC CGT appelle à faire du **7 mars** une journée interprofessionnelle de manifestations pour porter les revendications des salariés en matière de salaires, d'emploi, de conditions de travail, de protection sociale dans la fonction publique.

La Ferc-Cgt dépose donc un préavis de grève pour la journée du 7 mars.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir considérer la présente comme valant préavis de grève pour la journée du **7 mars**, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaires décalés

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON Secrétaire Générale



FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE